

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE

Convocation adressée le 13 février 2026 par la directrice de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le mardi 10 mars 2026, à 18 heures, dans la salle Edgard Veau.

- **Présentation des membres du conseil d'école et désignation des secrétaires de séance**

Pour introduction, la Présidente nomme comme secrétaires de séance : M^{me} Gendre, enseignante et M^{me} Ravenaud, représentante de parents d'élèves. → **Tour de table : présentation des membres du conseil**

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENTE	
M ^{me} Kermanac'h	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
M ^{me} Chanteau, M. Compère, M ^{me} Crochet, M ^{me} Gendre, M ^{me} Guillot, M ^{me} Hampe, M ^{me} Lardeux, M ^{me} Pasquier, M ^{me} Perthuis, M ^{me} Pichot, M ^{me} Trainoir, M ^{me} Vicente, M ^{me} Voisin	Enseignants
ELUS	
M ^{me} Cailleteau-Crucy	Maire
PARENTS D'ELEVES	
M. Domenici, M ^{me} Ravenaud, M ^{me} Dias Coelho, M ^{me} Gauthier, M ^{me} Mazelaygue, M ^{me} Doisneau, M ^{me} Meira, M ^{me} El Ouarghi, M. Michaud, M ^{me} Ramos, M. Basanta, M. Choisier, M. Renou	Représentants de parents d'élèves
DDEN	
M ^{me} Béziat	
ATSEM	
M ^{me} Tabit	

Membres absents

Nom	Qualité
M. Vatan, M ^{me} Boulard M ^{me} Chancolon, M ^{me} Lejeune Arrondeau, M ^{me} Trembleau, M. Meunier, M. Poulleau M ^{me} Galinand M ^{me} Guillen	Professeurs des écoles Représentants de parents d'élèves Psychologue de l'Éducation Nationale Adjointe au maire

- **Adoption du compte-rendu du 1^{er} conseil d'école**

Les 28 votants (1 représentant de parents d'élèves n'étant pas encore là au moment du vote) se prononcent pour l'adoption du compte rendu.

- **Projets pédagogiques**

- **Visites croisées** M. Compère présente le dispositif d'échanges consistant à permettre à des enseignants volontaires de passer du temps d'observation dans une autre classe. M^{me} Kermanac'h prend alors en charge le groupe classe de l'enseignant parti observer une autre classe. Les visites croisées sont prévues jusqu'au 3 avril.

- **Classes ouvertes** M^{me} Vicente présente le dispositif permettant d'ouvrir les classes volontaires aux parents afin qu'ils puissent observer un moment de classe en situation réelle. Ainsi M^{me} Chanteau, M^{me} Vicente et M. Compère proposeront des créneaux d'observation aux familles de leur classe, le matin avant la récréation, en avril/mai. Un planning sera transmis prochainement par ces enseignants. Le bilan des années précédentes est très positif.

- **Les petits champions de la lecture** M^{me} Pasquier fait le bilan sur ce projet récurrent qui concerne les élèves de CM1 et CM2. Les élèves choisissent un texte qu'ils doivent lire à voix haute devant un jury. Cette année, les bibliothécaires de Mardié constituaient les membres de ce jury. Ce dernier a sélectionné deux représentants de l'école qui ont participé à une rencontre départementale à Lorris le 7 février 2026.

- **Course solidaire pour Tiziana** M. Compère présente cet événement citoyen auquel les classes élémentaires participent. La course officielle « A bou(t) de souffle pour Tiziana » aura lieu le dimanche 22 mars à Bou. Les enfants et familles sont informés de la possibilité d'y participer à titre privé. Les classes élémentaires organisent une course commune sur le site de la base de Loisirs de Pont-aux-Moines le vendredi 20 mars après-midi. A cette occasion une cagnotte sera organisée puis reversée à l'association « Tiziana ». Les parents sont sollicités pour cette journée afin d'aider à la logistique (en accompagnant les enfants pendant la course ou autour pour la surveillance et la sécurité des endroits stratégiques).

- **Liaison CM2-6^e** Les CM2 des deux classes auront 2 interventions dans le cadre de cette liaison : l'une avec un professeur de Français du collège de Chécy, l'autre avec l'infirmière de l'Education Nationale. Ces interventions traiteront d'EVAR (Education à la Vie Affective et Relationnelle) et de l'égalité filles-garçons.

Par ailleurs, la classe de CM1-CM2 de Madame Chanteau s'est rendue au collège en bus les 5 février et 5 mars (puis ira de nouveau le 19 mars) pour des ateliers d'écriture. Les séances d'écriture sont très intéressantes et ce projet permet la prise d'autonomie pour l'entrée au collège (vie scolaire et transport).

Un des représentants des parents félicite M^{me} Chanteau pour cette initiative car cela permet de démystifier le collège et rassure les enfants.

- **Opéra « La Belle Hélène »** En lien avec l'Opéra Val de Loire dont les représentations de « La Belle Hélène » auront lieu le week-end du 20 mars au Zénith, les classes de cycle 3 recevront trois choristes du chœur Opéra (dont M^{me} Chanteau) afin de présenter l'opéra. Les élèves pourront échanger, découvrir cette pièce, écouter les choristes puis chanter avec eux. Cette rencontre aura lieu le 17 mars matin.

- **Spectacle** Les 3 classes de PS-MS, ainsi que la classe de GS et celle de GS-CP (soit 127 élèves) assisteront au spectacle « Bienvenue à la ferme » de la compagnie Millenotes. Ce spectacle de marionnettes de 50 minutes aura lieu le 26 mars dans l'école pour la somme de 850 € payée par la coopérative scolaire.

- **Spectacle pour les élèves de la PS au CP** Tous les élèves de la PS au CP sont invités à un spectacle de la *Comanie Compagnie*, le 9 avril, dans la salle du petit théâtre. Ce spectacle est offert et organisé par la municipalité.

- **Danse GS & CM1/CM2** Les classes de GS de M^{me} Gendre et de CM1/CM2 de M^{me} Chanteau ont commencé des rencontres dansées les mardis depuis le 3 mars. Ce travail permet la coopération entre enfants d'âges différents. Ces échanges leur permettent de se découvrir eux-mêmes, de découvrir les autres. Il y a un travail sur les émotions, la confiance, la transmission, la créativité...

Les élèves de GS découvrent ainsi l'école élémentaire (les plus grands élèves, les locaux), ils s'approprient doucement cet environnement.

Une présentation de ce travail sera faite aux parents le 26 mai.

- **SRAV (Savoir Rouler A Vélo)**

Buggy Brousse Le 3 février M. Levefaudes avait installé un parcours de sensibilisation à la sécurité routière dans la salle France Routy et a animé des ateliers. Ce matériel (espace urbain géant, petits véhicules à pousser) permet aux enfants d'appréhender le code de la route et le partage des espaces en milieu urbain. Ils ont travaillé sur la reconnaissance de la signalisation routière, sur la civilité et la sécurité. Ils ont été alternativement conducteurs puis piétons. Les classes de GS, GS/CP, CP ont participé à cet atelier.

Ateliers vélo

* Toutes les classes de maternelle (PS, MS, GS) et de CP participeront à des ateliers adaptés à l'âge des enfants, préparés et menés avec M. Levefaudes, afin d'apprendre à rouler à vélo (sans stabilisateurs) en sécurité. Les élèves apporteront leur vélo ou leur draisienne pour ces journées. Les classes demanderont la participation de quelques

parents pour aider à l'encadrement. Classes de PS/MS : les 18, 19 et 22 mai (une demi-journée par classe) ; classes de CP et CP/CE1 : entre le 15 et le 18 juin. Classes GS et GS/CP : du 8 au 11 juin.

* Les élèves de CM2 profitent également d'ateliers mis en place avec l'aide de M. Levefaudes et l'appui de M. Lacaze et du club cyclo de Mardié. En plus d'ateliers de pratique cycliste, les élèves ont droit à des cours de théorie (sécurité, connaissance et entretien des vélos) les 4, 7 et 19 mai. Le but est de préparer la sortie du 21 mai à l'île Charlemagne. Nous remercions vivement les parents et des membres du club cyclo qui ont passé l'agrément vélo de manière à pouvoir encadrer cette sortie.

- **Exercices de sécurité**

Bilan des exercices de sécurité ayant eu lieu depuis le premier conseil d'école

- **Exercice incendie du 19 janvier 2026**

Alarme déclenchée à 14h50.

L'alarme n'a de nouveau pas retenti dans les classes du nouveau bâtiment élémentaire.

- **Exercice PPMS intrusion du 29 janvier 2026 sur le temps de pause méridienne (imprévu)**

Alors qu'aucun exercice n'était programmé, l'alarme intrusion s'est déclenchée vers 13h15 → communication par talkie-walkie avec l'équipe d'animation en charge des élèves à cette heure-là et avec le policier municipal → mise à l'abri, dans un bâtiment élémentaire, des élèves qui étaient dans la cour ; ceux qui étaient à la cantine y sont restés ; les élèves de maternelle qui étaient dans la cour ont été mis à l'abri dans la maternelle ; les plus jeunes étaient déjà dans les dortoirs.

Le doute a été levé quand un dysfonctionnement a été repéré par les services techniques et le policier municipal sur un des boîtiers qui s'est déclenché alors que la salle était vide et fermée à clé. Ce dysfonctionnement a été réparé.

- **Exercice PPMS du 2 mars 2026**

Scénario : un homme armé sur le parking de l'église. La consigne de rester à l'abri a été donnée par le policier municipal par talkie-walkie et relayée soit par portable, soit de vive voix dans les bâtiments où des classes sont communicantes sans avoir besoin de sortir. Deux classes n'ont pas compris la consigne et sont sorties avant de revenir se mettre à l'abri. La consigne a ensuite évolué : il a été demandé aux deux classes les plus proches du danger d'aller se mettre à l'abri dans un autre bâtiment plus éloigné.

- **Carte scolaire : état et prévisions d'effectifs**

- **Effectifs actuels**

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Effectif total	Nombre de classes maternelles	Nombre de classes élémentaires
44	36	39	39	46	42	41	35	322	4,5	8,5

Maternelle : 119 élèves

Elémentaire : 203 élèves

TOTAL maternelle + élémentaire : 322 élèves pour 13 classes, soit une moyenne de 24,77 élèves par classe

- **Effectifs prévisionnels rentrée septembre 2026**

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Effectif total
34	44	37	39	39	47	42	42	324

Maternelle : 115 élèves

Elémentaire : 209 élèves

TOTAL maternelle + élémentaire : 324 élèves pour 13 classes, soit une moyenne de 24,92 élèves par classe, en sachant que les effectifs des classes contenant des GS, des CP, des CE1 ne doivent pas dépasser 24 le jour de la rentrée.

- **Travaux et matériel**

- Des pas japonais ont été installés entre la salle des maîtres et le nouveau bâtiment élémentaire. Les enseignants remercient la municipalité.
- Le compteur des classes 2 et 3 disjoncte très régulièrement.
- Plusieurs problèmes de TBI : la télécommande du TBI de la classe 2 ne fonctionne plus malgré un changement de piles ; le TBI de la classe 5 est en panne ; les TBI des classes 8 et 9 dysfonctionnent.
- La connexion Internet est toujours aussi aléatoire à la maternelle (ancien bâtiment) et il en est de même dans les classes 8 et 9.
- Les lampadaires du nouveau bâtiment élémentaire sont descellés.

- **Questions transmises par les parents aux représentants de parents d'élèves**

Les représentants de parents d'élèves ont transmis un questionnaire aux familles, constitué de QCM et de possibilités de réponses ouvertes ou de questionnement libre, sur différents thèmes. Leur finalité était de dresser un état des lieux du ressenti des enfants et de leur famille sur différents thèmes liés à l'environnement scolaire et extra-scolaire. Les enfants ont été également questionnés. Les réponses étaient anonymes. Il y a eu 106 répondants.

L'équipe enseignante demande s'il sera possible d'avoir une idée de la récurrence des questions qui seront évoquées ci-après et, plus généralement, de savoir, à chaque fois qu'une question est posée en conseil d'école, combien de familles cela concerne afin de prendre la mesure de l'importance du sujet évoqué. Il est tout de même précisé que, même si une question n'est posée que par une seule personne, il y sera répondu.

M^{me} Cailleateau-Crucy précise qu'elle devra répondre aux questions en respectant la neutralité et la réserve due à la période électorale. Certains points ne pourront donc pas être traités.

1. Plan harcèlement

- *Les parents peuvent-ils être informés plus tôt lorsqu'un problème survient, avant même le lancement officiel de la procédure afin de pouvoir traiter également le sujet à la maison ?*

- Le dispositif PHARE est présenté à chaque 1^{er} conseil d'école et lors des autres aussi si le protocole change en cours d'année ; à l'issue du conseil d'école, le compte-rendu et ses annexes sont envoyés à tous les parents.
- A 3 reprises les parents ont été invités à des ateliers parents d'informations et d'échanges sur la lutte contre le harcèlement scolaire, le soir de la journée *non au harcèlement* ; pendant ce temps, des ateliers enfants sont organisés en parallèle pour que la garde des enfants ne soit pas un obstacle à la venue des parents.
- Une lettre est envoyée à tous les parents chaque année.
- Le protocole PHARE est présenté dans chaque réunion de classe à la rentrée, soit par l'enseignant de la classe soit par M^{me} Kermanac'h.

Que faire de plus sinon rappeler une nouvelle fois ce qu'est ce protocole :

Le protocole PHARE est un protocole qui s'appuie sur les enfants. On les rend acteurs de la résolution du problème quel que soit leur rôle dans la situation de harcèlement (intimidateur, cible ou témoin). Les parents, tout comme les enseignants, n'interviennent pas dans ce protocole qui est mené par une personne formée à la Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP). Les enfants sont amenés à prendre conscience du mal que peuvent faire des gestes ou des mots ; ils développent une empathie qui fait cesser le harcèlement.

Les parents sont informés à différents stades : les parents de la cible dès le début ; ce sont d'ailleurs souvent eux qui nous informent. Les parents des intimidateurs sont prévenus à la fin du rôle de leur enfant, quand le harcèlement s'est arrêté et que la situation est normalisée.

Ce protocole a un taux de réussite de 95%. En revanche, toute intervention des parents dans le cours du protocole est contre-productive et mène, la plupart du temps, à un échec du protocole.

Si le protocole échoue, on passe alors à autre chose, déterminé au cas par cas, mais qui n'est plus non blâmant et dépasse souvent le cadre de l'école.

- *N'y a-t-il pas de possibilité que des communications sur des sujets importants ou des actions mises en place soient faites aux RPE.*

Nous nous devons de respecter la confidentialité donc ceux qui ne sont pas concernés ne sont pas informés.

2. Activités, projets et sorties scolaires

- *Pourquoi n'y a-t-il pas d'activités comme le cirque l'année dernière alors que nous avons participé financièrement (comme chaque année) pour que notre enfant puisse réaliser une activité, sortie, ...*

L'année dernière, les dons se sont élevés à 2 780 euros et les activités cirque ont coûté 15 800 euros comme indiqué dans le compte-rendu du 1^{er} conseil d'école. Il a donc fallu « vider » la coopérative scolaire pour mener ce gros projet. On ne peut pas faire ça tous les ans, il n'y a pas les fonds nécessaires pour cela.

Par ailleurs, il a existé d'autres gros projets comme le cosmorium et il y en aura peut-être d'autres à l'avenir. Cela relève d'une décision de l'équipe pédagogique.

Il faut aussi savoir que le moindre transport en car coûte très cher. Par exemple, il faut compter plus de 500 euros pour aller à l'île Charlemagne ou au parc floral.

Cette année on a eu 2 405 euros de dons, ce qui fait une moyenne de 185 euros par classe.

- *Pourquoi aucun projet de sortie ou de voyage scolaire n'a été proposé cette année, contrairement à d'autres classes.*

Les sorties ne sont pas programmées sur l'année, elles sont annoncées au fur et à mesure du montage des projets. Par ailleurs, sortir, voyager n'est pas un dû, l'école n'a aucune obligation d'organiser des sorties et ne les organise que quand elles ont un intérêt pédagogique en lien avec les programmes et les projets de classes.

Certaines sorties ont eu lieu, d'autres sont prévues. Il faut quand même noter que certaines classes sortent régulièrement dans le cadre, entre autres, de l'école dehors.

Les sorties nécessitent, selon le ou les niveaux concernés, un certain nombre d'accompagnants. Certaines activités ont dû être annulées par manque de parents volontaires.

En outre, peu de lieux offrent des conditions d'accueil et des activités adaptées aux classes de PS/MS.

- *Un retour est demandé concernant l'utilisation faite des dons effectués en début d'année.*

Le bilan financier de la coopérative scolaire est présenté chaque année lors du 1^{er} conseil d'école, après avoir été vérifié par un enseignant et un représentant de parents d'élèves. Les recettes et dépenses de cette année scolaire 2025-2026 seront donc présentées lors du conseil d'école de novembre 2026.

3. Enseignement de l'anglais

- *Quelle organisation est prévue pour l'enseignement de l'anglais, sachant que certains enseignants ne semblent pas à l'aise avec la matière ?*

A partir du CP, les programmes prévoient 1h30 d'anglais obligatoire par semaine. Certains enseignants organisent des décloisonnements, d'autres le gèrent dans leur classe. Des formations pédagogiques en Anglais sont proposés aux enseignants chaque année, mais parmi bien d'autres formations. Cette année, deux enseignantes de l'école ont choisi de suivre une formation en anglais.

- *Comment garantir la préparation des élèves à leur entrée en 6^e ?*

La garantie c'est le respect des programmes qui sont précis pour chaque classe du CP et CM2 et le respect du volume horaire.

4. Organisation des entrées et sorties

- *Serait-il possible de récupérer les enfants de maternelle au portail du haut ?*

Non, les élèves de maternelle doivent être récupérés dans leur classe.

- *Le sens unique entrée/sortie peut-il être revu ?*

Non, le plan Vigipirate nous oblige à contrôler les entrées, les sorties et à organiser un sens de circulation de manière à ce que les parents ne s'attardent pas dans la cour et qu'il n'y ait pas d'attroupement. Le sens unique entrée/sortie ne changera pas. Son respect est même inscrit dans le règlement intérieur de l'école.

5. Sécurité aux abords de l'école

- *Une personne pourrait-elle être affectée à la traversée des enfants devant l'école comme auparavant ?*

Pas de réponse possible pour le moment en raison de la période électorale.

- *Des aménagements du dépose-minute sont-ils envisageables pour sécuriser les piétons et le rendre moins dangereux ?*

Des éléments de propositions sont envisageables suite à la réhabilitation du parking de la place Marcel Cochon.

- *Des actions peuvent-elles être prises pour mieux faire respecter la vitesse aux heures d'entrées et sorties (sens de circulation des rues, contrôles, présence policière) ?*

M. Lacaze est très souvent présent sur le parking de l'école, le matin et le soir.

La municipalité n'a pas de prérogatives sur le domaine de compétences de la gendarmerie dont les contrôles routiers et la verbalisation sur la commune font partie.

- *Est-il possible d'aménager ou d'agrandir le parking devant la garderie pour définir de vraies places ?*

La future solarisation de ce parking est obligatoire donc pourrait amener une solution.

6. Hygiène et vie quotidienne à l'école

- *Problèmes signalés concernant l'hygiène et l'approvisionnement des WC.*

Quels problèmes ? Nous n'en avons pas entendu parler. Les sanitaires sont nettoyés après la pause méridienne et le soir, soit deux fois par jour. Si le papier toilette vient à manquer en cours de journée parce qu'un rouleau est fini, il suffit de le dire aux animateurs le midi ou aux enseignants sur les autres temps. Cela arrive de moins en moins suite à l'ouverture des nouveaux sanitaires.

- *Le lavage des mains avant la cantine peut-il devenir systématique ?*

Il est demandé aux enfants de se laver les mains avant les repas. Les parents ayant déjà assisté aux repas partagés en attestent.

- *Où en est le projet de végétalisation de la cour ? Des jeux peuvent-ils être mis à disposition ?*

Un budget avait été alloué aux jeux de cour il y a deux ans : le matériel a été détérioré.

Les cerceaux et cordes à sauter mis à disposition l'année dernière ont aussi été cassés.

Des jeux de société ont été achetés cette année pour les cycles 2 et 3, à utiliser dans les coins calmes de la cour.

Il y a des raquettes de ping-pong et des jeux de construction en bois.

C'est un sujet qui revient souvent dans les échanges de l'équipe pédagogique. On verra ce qu'on peut faire, c'est en réflexion...

Quant au projet de végétalisation des cours, il progresse. Des espaces ont été créés en élémentaire comme en maternelle, des zones ont été débitumées. D'autres aménagements sont à venir.

7. Communication école—parents

- *Serait-il envisageable de communiquer davantage par écrit dans le cahier de correspondance car les mails ne sont pas toujours reçus à temps ?*

Nous continuons d'être vigilants de manière à ce que les mails soient envoyés à temps.

8. Continuité pédagogique et remplacements

- *Les remplacements fréquents impactent-ils les projets de classe (notamment en CM2) ?*

La classe de CM2 est engagée dans divers projets dont les parents concernés sont tenus informés par les enseignantes.

Il arrive que l'équipe enseignante organise des décroisements pour permettre le maintien de projets ponctuels et datés en l'absence de professeurs comme ce fût le cas les années précédentes (séances de piscine, classe cirque, sortie, spectacle, ateliers vélo...).

- *Comment garantir une continuité pédagogique ?*

Chaque remplaçant nommé dans l'école est accueilli par la directrice et les enseignants du même cycle. Et les remplaçants sont immédiatement inclus dans les projets, décroisements et échanges de services.

9. Photos de classe

- *Plusieurs retours sur la qualité des photos : fond, format, goodies, commandes incomplètes, qualité inférieure aux années précédentes. Y a-t-il un changement de prestataire de prévue ou peut-on lui faire des propositions pour améliorer les années suivantes ?*

Le photographe a un très bon relationnel avec les enfants et l'équipe pédagogique considère que c'est le point principal. Pour les prises de vues, nous ne sommes pas photographes, nous laissons aux professionnels le soin de faire leur travail.

Il n'y a pas d'obligation d'achat si les photos ne plaisent pas.

- *Quelle part des photos est reversée à la coopérative scolaire ?*

7 390,60 euros ont été déboursés par les parents pour l'achat des photos. Sur cette somme, la coopérative scolaire a touché 2 355,49 euros, soit environ 30%.

10. Propositions d'activités avec les familles

- *Certains parents aimeraient savoir si des ateliers où ils pourraient partager un moment avec leur enfant seraient envisageables.*

Non, ces moments-là relèvent de la famille, pas de l'école. Quand on a besoin de parents, ce n'est pas pour qu'ils partagent un moment avec leur enfant mais pour nous aider à encadrer tout le groupe et les propositions sont fréquentes (mini-olympiades, vélo, course Tiziana, ...).

Séance levée à 20h02

Le prochain conseil d'école se déroulera le **lundi 16 juin** 18 heures.

Le 10 mars 2026, à Mardié
La directrice de l'école, présidente de séance
M^{me} Kermanac'h

Les secrétaires de séance,
M^{me} Gendre, enseignante
M^{me} Ravenaud, représentante de parents
d'élèves.